

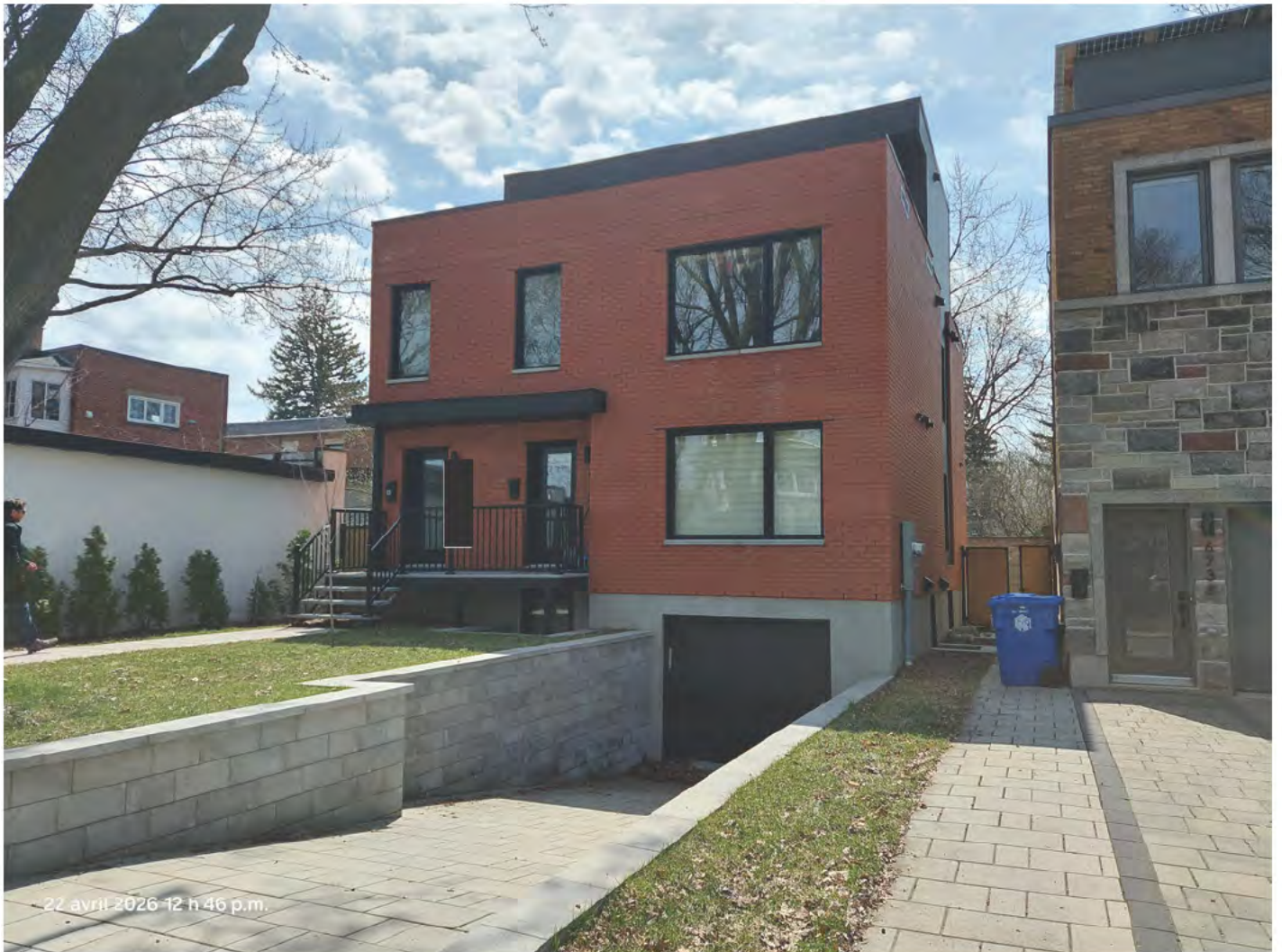


**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

# DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 3854



**RÉFÉRENCE N° 12152-3854**



4101, rue Molson, bureau 300  
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Courriel : [Info@GarantieGCR.com](mailto:Info@GarantieGCR.com)  
Téléphone : 514 657-2333  
Sans frais : 1 855 657-2333  
Télécopieur : 514 657-2335

[GarantieGCR.com](http://GarantieGCR.com)



## CONTEXTE

---

**Garantie Construction Résidentielle** (ci-après « **GCR** ») est l'organisme à but non lucratif (OBNL) autorisé par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour administrer le plan de garantie de bâtiments résidentiels neufs pour l'ensemble du territoire québécois. Le plan de garantie permet à tout acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf couvert d'en bénéficier automatiquement selon les modalités sont établies dans le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (le « Règlement »).

Afin d'assurer la protection des acheteurs de manière pérenne, GCR favorise la qualité de la construction. L'organisme s'est doté d'un système de management de la qualité, accrédité ISO 9001 depuis 2018, et appuyé sur ses cinq valeurs : l'excellence, l'équité, la transparence, le respect et la responsabilité.

Le présent devis est établi à la suite d'une réclamation des bénéficiaires de l'immeuble ci-avant identifié, que l'administrateur a reconnu comme étant garanti. L'entrepreneur d'origine n'étant pas intervenu dans les délais requis, GCR doit prendre en charge les travaux correctifs. Le chargé de projet de GCR coordonne les travaux avec le ou les fournisseurs qui seront sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres, et les bénéficiaires de la garantie.

# EXIGENCES GÉNÉRALES

---

Toute soumission sera basée sur un mode forfaitaire ; elle devra énumérer de manière distincte le coût avant taxes, le montant de la TPS et de la TVQ ainsi que le montant total pour la réalisation des travaux

La soumission sera ventilée pour chaque point du présent devis. L'entrepreneur devra notamment y indiquer le coût associé à chacun des points ainsi que la nature des travaux qui seront effectués.

Sauf indications contraires, l'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, l'entreposage, la main-d'œuvre, l'outillage, l'équipement, le transport et les installations temporaires qui sont nécessaires à l'exécution complète des travaux.

L'entrepreneur est tenu de respecter les normes, lois et règlements fédérales, provinciales et municipales en vigueur.

Les produits, les matériaux, les appareils, les équipements et les pièces utilisés pour l'exécution des travaux doivent être neufs, en parfait état et de la meilleure qualité pour les fins auxquelles ils sont destinés.

La mise en œuvre doit être de la meilleure qualité possible, et les travaux doivent être exécutés par des ouvriers de métier, qualifiés dans leurs disciplines respectives, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Tous les points doivent être coordonnés entre eux. Le montant alloué pour des travaux communs à plusieurs points doit être partagé au prorata, le cas échéant.

L'Entrepreneur sera responsable et assumera les frais de toute démarche administrative nécessaire à l'ouverture du chantier incluant tout permis, déclarations et autres formalités nécessaires selon l'envergure des travaux.

L'Entrepreneur devra se comporter de manière à minimiser les dérangements pour les occupants de l'immeuble au cours de l'exécution des travaux et s'engage à la remise en état des lieux, à ses frais, à la fin des travaux.

Le sommaire des travaux énuméré au présent document n'est pas limitatif, ni à l'étape de la demande de soumission ni au moment de l'exécution des travaux. D'autres solutions acceptables pourraient être exécutées pour atteindre la performance ou les résultats souhaités, lesquelles devront être discutées préalablement avec le chargé de projet aux travaux de la GCR.

## INSTRUCTIONS

---

### 1. EXIGENCES GÉNÉRALES

### **1.1 Sommaire des travaux**

Effectuer les travaux nécessaires pour corriger les désordres de chacun des points décrits au présent document.

Référence aux points 9, 11, 12, 13, 15 et 17 de la décision de l'administrateur du 11 décembre 2024 - Dossier 12152.

Aménager conformément aux indications des documents contractuels.

Les travaux incluent tout ce qui est indiqué aux documents contractuels.

### **1.2 Calendrier des travaux**

Soumettre un calendrier des travaux au plus tard deux semaines avant le début des travaux et qui sera maintenu à jour.

Le calendrier doit préciser les dates de début et de fin prévues des activités suivantes :

Mobilisation (début des travaux)

Démobilisation (fin des travaux)

Nettoyage final

Inspection de fin de travaux par GCR (vérification des déficiences/acceptation de travaux)

### **1.3 Aménagement du chantier**

Ne pas charger ou permettre de charger une partie de l'ouvrage avec un poids ou une force qui pourrait en menacer l'intégrité.

Prévoir un conteneur, une remorque ou tout dispositif équivalent pour la disposition des rebuts de démolition.

### **1.4 Énergie électrique temporaire**

L'entrepreneur fournira et assumera les frais associés à l'alimentation temporaire en courant électrique nécessaire à l'éclairage et au fonctionnement des outils en cours de travaux.

Il est interdit d'utiliser les branchements électriques du bâtiment visé par le présent sans entente préalable avec le représentant désigné de GCR.

### **1.5 Matériaux et équipement**

Installer ou mettre en place les matériaux et les produits en suivant les instructions du fabricant.

### **1.6 Nettoyage**

Maintenir le chantier propre et exempt de débris.

Évacuer rapidement les débris et les surplus.

Nettoyer le chantier avant la livraison au maître de l'ouvrage.

### **1.7 Réunions de chantier**

GCR convoquera une réunion de démarrage avant la mobilisation ainsi que d'autres réunions au besoin.

### **1.8 Codes et règlements**

Exécuter les travaux conformément au Code de construction du Québec, chapitre I – Bâtiment (CNB 2015 modifié – Québec), aux normes qui y sont référées ainsi qu'aux règlements municipaux applicables dans la Ville de Montréal.

### **1.9 Protection temporaire**

Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis afin de maintenir un accès sécuritaire à l'habitation en tout temps.

Fournir et installer les ouvrages de protection temporaires requis pour protéger tous les éléments qui pourraient être endommagés lors de l'exécution des travaux décrits au présent document.

L'entrepreneur devra fournir et installer tout échafaudage nécessaire à l'exécution sécuritaire des travaux en hauteur, conformément aux normes CNESST, à ses frais.

### **1.10 Installations sanitaires**

Prévoir les installations sanitaires temporaires requises.

L'utilisation des installations sanitaires des bénéficiaires est interdite sans ententes préalables.

# DEVIS TECHNIQUE

---

## 1. JOINTS DÉFICIENTS ENTRE LES JONCTIONS DE MATÉRIAUX

Point de réclamation n° 9

### 9.1 Portée des travaux

Corriger les joints de calfeutrage déficients aux endroits affectés, soit au pourtour du conduit de réfrigération et au contour de la porte arrière.

### 9.2 Conditions existantes

Retirer le calfeutrant existant déficient au contour de la porte arrière.

### 9.3 Correctifs

Nettoyer et préparer les surfaces avant l'application du nouveau calfeutrant.

Appliquer un calfeutrant extérieur conforme aux exigences de la fiche technique GCR FT-9.27.4.2.-01 (réf. 1), compatible avec les matériaux en contact, au pourtour du conduit de réfrigération et au contour de la porte arrière, en assurant une finition propre et continue sans interruption.

Note : La couleur du calfeutrant devra être approuvée par le bénéficiaire avant le début des travaux.

### 9.4 Finition

Sans objet

### 9.5 Services

Sans objet

## 2. ABSENCE D'OUVERTURE À LA LAME D'AIR AU PAREMENT MÉTALLIQUE AU-DESSUS DES PORTES ET FENÊTRES

Point de réclamation n° 11

### 11.1 Portée des travaux

Corriger l'absence de lame d'air drainée derrière le parement métallique aux élévations gauche et arrière, conformément au CNB 2015 mod. Qc, articles 9.27.1.1 et 9.27.3.8 (ventilation et drainage obligatoires).

### 11.2 Conditions existantes

Retirer soigneusement le parement métallique de manière à le conserver intact, l'entreposer temporairement en lieu sûr pendant la durée des travaux en vue de sa réinstallation, soit sur la totalité du mur droit et sur le mur arrière à partir du solin de tête de la porte.

### 11.3 Correctifs

Vérifier l'état des solins existants au-dessus des portes et fenêtres et les remplacer si nécessaire. Les solins doivent répondre aux exigences de la fiche technique GCR FT-9.27.3.8.-01 (réf. 1).

Vérifier le pare-intempérie et les fourrures et s'assurer que la conception permet une lame d'air drainée d'un minimum de 10 mm sur toute sa surface.

Installer des moulures antivermine aux mises à l'air libre au-dessus de tous les solins.

Réinstaller le parement métallique conservé en respectant l'espace minimal requis au-dessus de chaque solin.

Calfeutrer au besoin les jonctions de matériaux.

### 11.4 Finition

Sans objet

### 11.5 Services

Sans objet

### 3. EFFLORESCENCE ET DÉFICIENCES - REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE SOUS LES FENÊTRES

Point de réclamation n° 12

#### 12.1 Portée des travaux

Nettoyer les traces d'efflorescence à la maçonnerie aux endroits affectés.

#### 12.2 Conditions existantes

Retirer le mortier des joints d'allège aux endroits affectés afin de permettre la mise en place du nouveau scellant.

#### 12.3 Correctifs

Nettoyer les surfaces affectées à l'aide d'un nettoyant spécialisé pour maçonnerie tel que le Techniseal Nettoyant d'efflorescence ou équivalent approuvé (réf. 1).

Refaire les joints d'allège avec un scellant élastomère monocomposant à bas module tel que le Sikaflex-15 LM ou équivalent approuvé (réf. 2).

Note : La couleur du scellant devra être approuvée par le bénéficiaire avant le début des travaux.

#### 12.4 Finition

Sans objet

#### 12.5 Services

Sans objet

#### RÉFÉRENCES

Réf. 1 – Techniseal Nettoyant d'efflorescence

Fiche technique : [https://techniseal.com/pub/media/catalog/product/pdf/ft/ft\\_nettoyant\\_defflorescence\\_10\\_l\\_fr\\_mars\\_2023.pdf](https://techniseal.com/pub/media/catalog/product/pdf/ft/ft_nettoyant_defflorescence_10_l_fr_mars_2023.pdf)

Réf. 2 – Sikaflex-15 LM

Fiche technique : <https://can.sika.com/fr/construction/adhesifs-mastics/mastics-pour-joints/non-affaissants/sikaflex-15-lm.html>

## 4. CHANTEPLEURES DÉFICIENTES AU REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE

Point de réclamation n° 13

### 13.1 Portée des travaux

Corriger les chantepleures obstruées ou manquantes dans le mur de maçonnerie afin d'assurer un drainage efficace, conformément à l'article 9.20.13.8. du CCQ 2015 mod. Qc.

### 13.2 Conditions existantes

Sans objet

### 13.3 Correctifs

Dégager les chantepleures existantes obstruées aux endroits requis.

Créer environ une dizaine (à confirmer) de chantepleures en retirant le mortier entre les briques aux endroits requis, espacées d'au plus 800 mm.

Prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter tout percement du solin ou du pare-intempérie lors des travaux.

### 13.4 Finition

Sans objet

### 13.5 Services

Sans objet

## RÉFÉRENCES

Réf. 1 – Fiche technique GCR – Chantepleures (FT-9.20.13.8.-01)

Article applicable : 9.20.13.8. du CCQ 2015 mod. Qc

<https://www.garantiegcr.com/app/uploads/2022/10/ft-9-20-13-8--01-220928.pdf>

## 5. LACUNES DE SUPPORT PERRON AVANT ET ARRIÈRE AINSI QUE STABILITÉ DE L'ESCALIER PERRON AVANT

Point de réclamation n° 15

### 15.1 Portée des travaux

Corriger les lacunes au niveau des supports structurels des perrons avant et arrière et assurer la stabilité de l'escalier du perron avant.

### 15.2 Conditions existantes

Perron avant :

Détacher l'escalier et son garde-corps.

Retirer une rangée de pavés unis.

### 15.3 Correctifs

Perron avant :

Installer 2 pieux vrillés résistants au gel sous les limons de l'escalier.

Déplacer la colonne appuyée sur le muret de manière à ce qu'elle soit positionnée à côté du muret ; prévoir un pieux vrillé résistant au gel à cet endroit.

Réinstaller le pavé uni, taillé au besoin pour laisser la place aux pieux.

Réinstaller les marches et les garde-corps.

### 15.4 Finition

Sans objet

### 15.5 Services

Sans objet

## 6. ABSENCE DE SOLIN À LA JONCTION DES BALCONS ET LE MUR EXTÉRIEUR

Point de réclamation n° 17

### 17.1 Portée des travaux

Installer un solin et un contre-solin en surface de la maçonnerie à la jonction des balcons avant et arrière avec le mur extérieur afin de prévenir les infiltrations d'eau.

### 17.2 Conditions existantes

Sans objet

### 17.3 Correctifs

Installer un dosseret en contreplaqué de 19 mm d'épaisseur, recouvert d'une membrane, fixé à la maçonnerie. Le haut du dosseret devra être positionné sous le niveau du joint de mortier situé au-dessus de la 2e brique visible au-dessus du balcon. Prévoir un joint de scellant entre le balcon et la base du dosseret.

Installer une tôle d'aluminium émaillé d'une épaisseur minimale de 0,48 mm (0,019 po), munie d'un larmier à sa base. L'entrepreneur devra s'assurer que la tôle d'aluminium n'est pas en contact direct avec la maçonnerie.

Fournir et installer un contre-solin métallique encastré dans la maçonnerie, scellé efficacement à sa partie supérieure et muni d'un larmier.

Note : La couleur de la tôle devra être approuvée par le bénéficiaire avant le début des travaux.

### 17.4 Finition

Sans objet

### 17.5 Services

Sans objet

## CONCLUSION

---

Annexe #1 : Document photo

Annexe #2 : Plan de construction

Annexe photos - Dossier : 12152

Photo #1



Photo #2



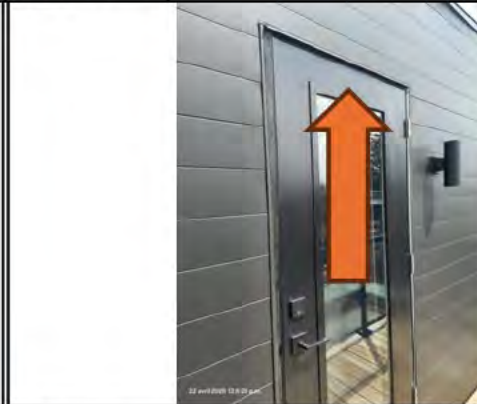
Élévation droite - localisation des travaux au revêtement métallique

Photo #3



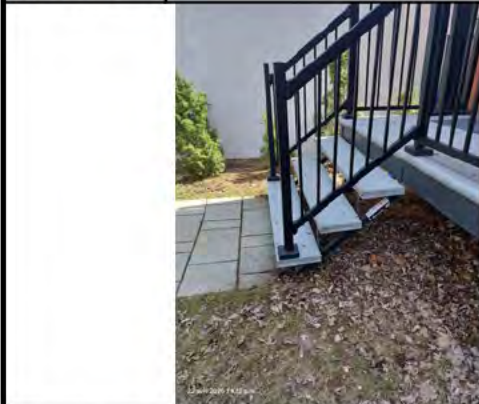
Élévation droite - localisation des travaux au revêtement métallique

Photo #4



Élévation arrière - Les travaux sont à partir du solin de tête à cet endroit.

Photo #5



Escalier avant - Il faut prévoir des appuis sur pieux vissés et ajuster le pavé.

Photo #6



Galerie avant - La colonne devra être déplacée et appuyée sur un pieu vrillé.

Annexe photos - Dossier : 12152

Photo #7



Escalier arrière - Il faudra prévoir la mise en place de deux pieux sous les limons et ajuster le pavé.

Photo #8



Galerie arrière - Il faut prévoir un solin et un contre-solin à la jonction de la galerie et de la maçonnerie.

Photo #9



Ouverture à sceller





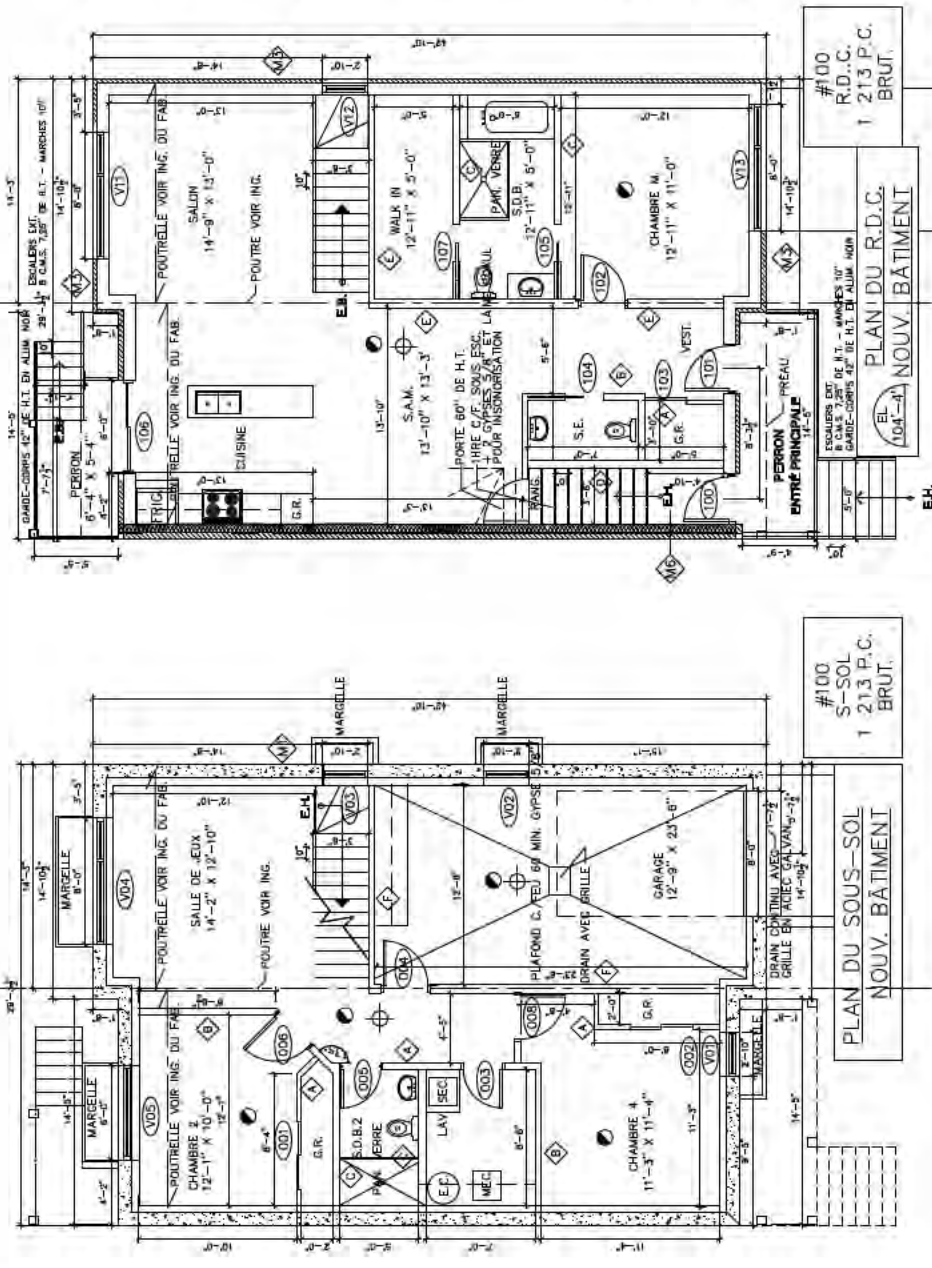


TABLEAU DES CLOISONS

- A** CLOISON ORDINAIRE

  - GYPSE 3/8" JOINTS FINIS & PEINTURE
  - COLOMB. DE 2" X 4" @ 16" C/C
  - GYPSE 1/2" JOINTS FINIS & PEINTURE
- B** CLOISON ACOUSTIQUE

  - GYPSE 3/8" JOINTS FINIS & PEINTURE
  - COLOMB. DE 2" X 4" @ 16" C/C
  - LAINE ACOUST. 3 1/2"
  - GYPSE 1/2" JOINTS FINIS & PEINTURE
- C** CLOISON SALLE-DE-BAIN

  - GYPSE 1/2" JOINTS FINIS & PEINTURE
  - COLOMB. DE 2" X 4" @ 16" C/C
  - LAINE ACOUST. 3 1/2" OPTIONNELLE
  - GYPSE HYDROFUGE (GYPLAP) 1/4"
  - PANNEAU DUROCK 1/2" DANS LA DOUCHE & CERAM.
- D** CLOISON MITOYENNE PORTEUSE TYPE : 1 hr

  - STC 62 (1.5 hr max., AU FEU) NO. REF.: W106 (CODE 2010)
  - 2-GYPSES 5/8" TYPE-X JOINTS FINIS ET PEINT.
  - 1-BARRE RESILIENTE 3/8" @ 16" C/C
  - 2 RANGS EN QUINCONCE DE COLOMB. 2" X 4" @ 16" C/C SUR LISSE DE 2" X 6"
  - LAINE ACOUST.-ROXUL 3 1/2" EP. / D'UN CÔTÉ
  - 2-GYPSES 5/8" TYPE-X JOINTS FINIS & PEINT
- E** CLOISON PORTEUSE

  - 1 GYPSE 1/2" JOINTS FINIS ET PEINT.
  - COLOMBAGE 2" X 6" @ 12" C/C
  - 1 GYPSE 1/2" JOINTS FINIS ET PEINT.
- F** CLOISON PORTEUSE 1 HRE C/FEU - GARAGE

  - 1 GYPSE 5/8" JOINTS FINIS ET PEINT.
  - COLOMBAGE 2" X 6" @ 12" C/C
  - 1 GYPSE 5/8" JOINTS FINIS ET PEINT.

YVON CHARELDES TECHNOLOGIE  
DOMINE S. SOCIÉTÉ, 31-BROADWAY, 301 864  
314 570 5300

EMIS  
POUR  
CONSTRUCTION

PROJET 2002  
6740 31ème AVENUE  
ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
VILLE DE MONTRÉAL

DESIGN:  
PHASE 2  
NOUVEAU BÂTIMENT  
PLAN DU SOUS-SOL  
ET DU R.D.C.

CHARGE DE PROJET : AL  
DESSINÉ PAR :  
YVON CHARELDES T.P.S.K.  
ET DOMINIQUE BÉSSITE

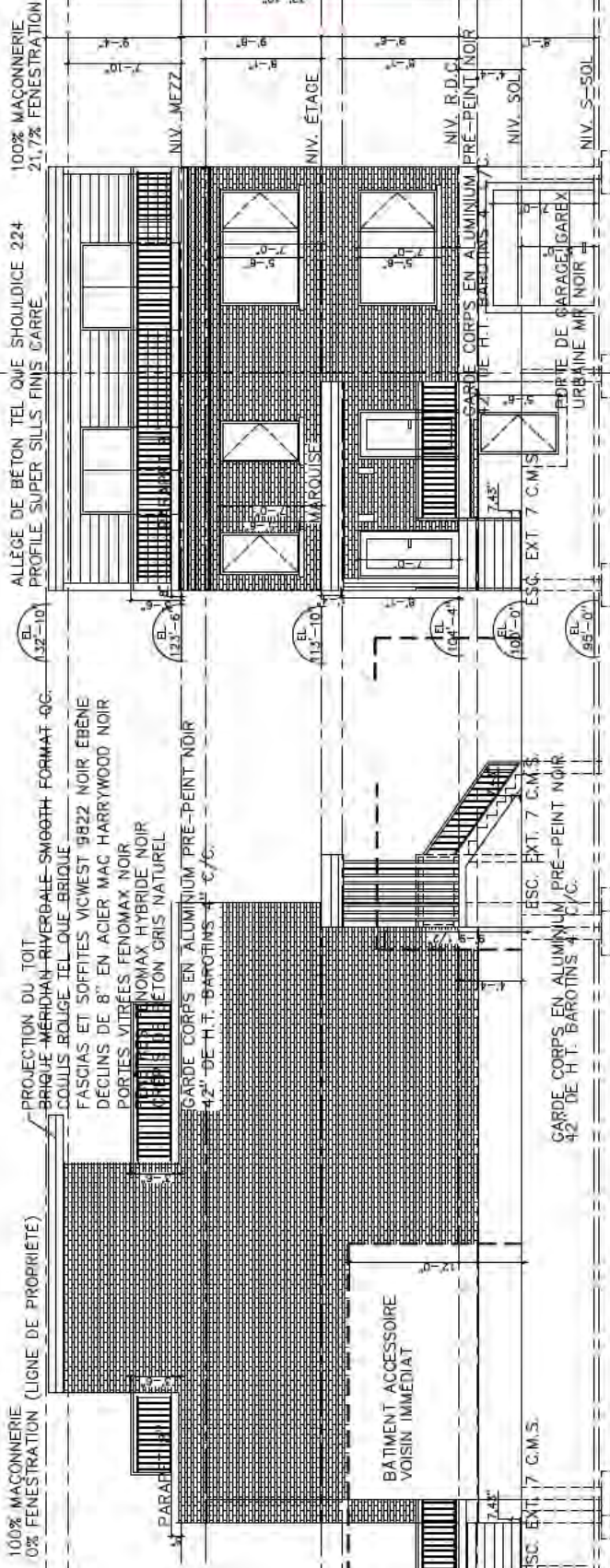
No DOSSIER : 2002  
DATE : 29.09.2022  
ÉCHELLE : 1/8" = 1"

PAGE : 3 DE 15

Ville de  
Montréal  
 Date de délivrance  
 au public  
**11 Oct 2022**  
 #Dossier: **P30029537.14**  
*Louis Grand* L.G.







100% MAÇONNERIE  
0% FENESTRATION

ALLÈGE DE BÉTON TEL QUE SHOULDICE 224  
PROFILER SUPER SILLIS FINIS CARRE

100% MAÇONNERIE  
21,7% FENESTRATION

PROJECTION DU TOIT  
BRIQUE MÉRIDIAN RIVERDALE-SMOOTH FORMAT GG  
COULIS ROUGE TEL QUE BRIQUE  
FASCIAS ET SOFFITES VICWEST 9822 NOIR EBÈNE  
DECLINS DE 8" EN ACIER MAC HARRYWOOD NOIR  
PORTES VITRÉES FENOMAX NOIR  
PANELS ALUMINUM HYBRIDE NOIR  
BÉTON GRIS NATUREL

GARDE CORPS EN ALUMINIUM PRÉ-PEINT NOIR  
42" DE H.T. BAROTINS C/C

BÂTIMENT ACCESSOIRE  
VOISIN IMMÉDIAT

ESC. EXT. 7 C.M.S.  
GARDE CORPS EN ALUMINIUM PRÉ-PEINT NOIR  
42" DE H.T. BAROTINS C/C

ÉLÉVATION LATÉRALE GAUCHE  
NOUV. BÂTIMENT

ÉLÉVATION AVANT  
NOUV. BÂTIMENT

VIBRAC  
Aluminium  
1109 2022  
F3002053714  
Louise Groulx  
I.G.



YVON CHAMBERLAIN TECHNOLOGIE  
DOMAINE SÉLECTES, 31-BROAD, 301 864  
314 570 8300

EMIS  
POUR  
CONSTRUCTION

PROJET 2002

6740 31ème AVENUE  
ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
VILLE DE MONTRÉAL

DESIGN  
PHASE 2: ÉLÉVATIONS AVANT  
ET LATÉRALE GAUCHE

CHARGÉ DE PROJET : AL

DESIGNÉ PAR  
YVON CHAMBERLAIN T.P.S.K.  
ET JIMMY BÉSSÈTE

NOUVEAU PROJET

DATE: 29.09.2022

ÉCHELLE 3/16" = 1'-0"

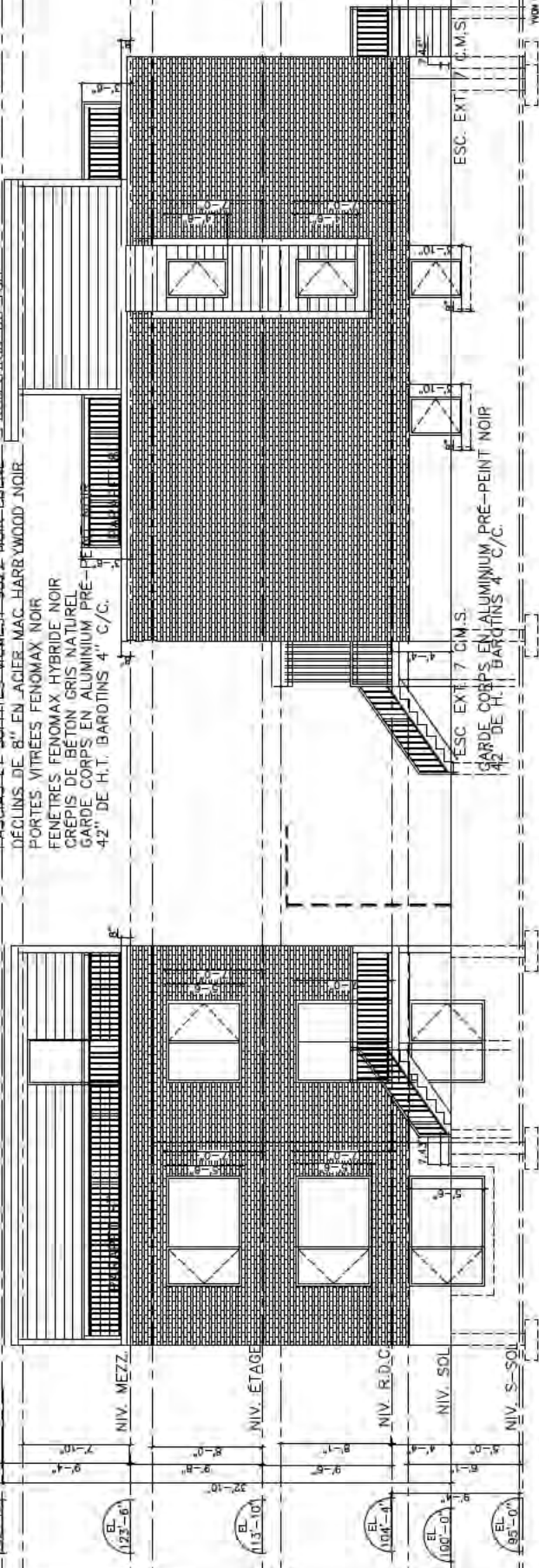
PAGE

4 DE 15

100% MAÇONNERIE  
25% FENESTRATION (FAÇADE DE RAYONNEMENT)

BRIQUE MÉRIDIEN RIVERDALE SMOOTH FORMAT OC.  
COULIS ROUGE TEL QUE BRIQUE  
EASCAS ET SOFFITES MCWEST-9822 NOIR-EBÈNE  
PROJECTION DU TOIT  
DÉCLINS DE 8" EN ACIER MAC HARRYWOOD NOIR  
PORTES VITRÉES FENOMAX NOIR  
FENÊTRES FENOMAX HYBRIDE NOIR  
CRÉPIS DE BÉTON GRIS NATUREL  
GARDE CORPS EN ALUMINIUM PRÉ-PEINT  
42" DE H.T. BARDTINS 4" C/C.

88.3% MAÇONNERIE  
7% FENESTRATION (FAÇADE DE RAYONNEMENT)



ÉLEVATION ARRÈRE  
NOUV. BÂTIMENT

ÉLEVATION LATÉRALE DROITE  
NOUV. BÂTIMENT

YVES CHARLIERE TECHNOLOGIE  
DOMAINE BÉSSITE 8500 RUE D'ARCADE DE PROJET  
DUMAS, SHERBROOKE, QUÉBEC, J1R 6E4  
314 570 5394

EMIS  
POUR  
CONSTRUCTION

PROJET 2002

6740 BIENNE AVENUE  
ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
VILLE DE MONTRÉAL

DESIGN  
PHASE 2: ÉLEVATIONS ARRÈRE  
ET LATÉRALE DROITE

CHARGE DE PROJET : AL  
DESIGNÉ PAR : YVES CHARLIERE T.P.S.K.  
ET DOMINIQUE BÉSSITE

NO. DOSSIER : 7002

DATE : 29.09.2022

ÉCHELLE : 3/16" = 1'-0"

PAGE

5 DE 15





EN RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE NO. 7 / RÈGLEMENT 11-018 VILLE DE MTL.

- 46 MUR COUPE-FEU: 1 HR. U.L.C.  
STC. 71 ( REF. ART. NO. 3.1.10.4.2 )  
BRIQUE DE PAREMENT EN ARGILE 4"  
ATTACHES DE METAL FIXES AUX 2"x6"  
ESPACE D'AIR 1"  
PANNEAU D'ISOLANT SEMI-RIGIDE DE ROXUL 1 1/2" EP. FIXE MECAN.  
NOUV. COLOMB. DE 2"x6" @ 16" C/C /SUPPORT TOIT+ 1-PLANCHER  
LAINE ISOLANTE ROXUL 5 1/2" R.20  
PARE-VAPEUR POLYETHYLENE .004" / JOINTS SCHELLES AU RUBAN  
FOURRURE DE METAL HORIZ. 7/8" @ 16" C/C  
1-GYPSE 5/8" TYPE-X AVEC JOINTS FINIS & PEINTURE
- 47 COMPOSITION DU PLAFOND / PLANCHER REF. F370  
ENTRE LOGEMENT DU 2 IEME. ETAGE & MEZZANINE  
RESIST. DE 3/4 HR. MIN (NON SEP. C/F.) & MIN. 56 STC.  
1- GYPSE - 5/8" TYPE-X AVEC JOINTS FINIS ET PEINT.  
SUR BARRE RESILIENTE 1/2" @ 16" C/C  
POLYETHYLENE AVEC JOINTS SCHELLES  
POUTRELLE AJOUREES 12" HT. VOIR ING. DU FABRICANT  
FIBRE DE CELLULOSE PULVERISE PLEINE EPAISSEUR  
SOUS-PLANCHER CONTREPLO. 5/8" EMBOUTVETE, VISSE ET COLLE  
FINI DE PLANCHER DE BOIS FRANC
- 48 TOIT DE LA PIECE HORS-TOIT - PENTE 1/8" - PREVOIR DRAIN  
IRS 78  
MEMBRANE ELASTOMERE BICOUCHE DE SOPREMA  
COUCHE DE FINITION : MEMBRANE SOPRALENE 180 GR.  
SOUS-COUCHE : MEMBRANE ELASTOPHENE 180  
PANNEAU SOPRA-BASE  
CONTREPLO. 5/8" EMBOUTV. TYPE EXT.  
POUTRELLE DE TOIT 9 1/2" VOIR FAB. PENTE DE 1/8" / PL. VERS LE DRAIN  
ESPACE DE VENTILATION 1/150 AVEC COL DE GIGNE  
LAINE ISOLANTE 6" R.20 ET URETHANE GIGLE R.20 POUR R.40 TOTAL  
PARE-VAPEUR / POLYETHYLENE .004" SCHELLE  
FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" C/C  
GYPSE 1/2" AVEC JOINTS SCHELLE ET PEINT.
- 49 MUR TYPE EXTERIEUR EN MAÇONNERIE 1 HR.  
BRIQUES D'ARGILE 3 1/2"  
ESPACE D'AIR 1"  
PARE-AIR TYPE TYVEK AVEC JOINTS SCHELLES  
PANNEAU TYPE LAMINE "ISORACE OSB" (1/2" EP. DE ISOLOFOAM  
LAMINE AVEC ISOLANT POLYSTYRENE EP. TOTALE : 1 1/2" R. 4.15  
COLOMB. DE 2"x6" @ 16" C/C  
NOUV. LAINE ISOLANTE ROSE 5 1/2" R.20  
NOUV. PARE-VAPEUR POLYETHYLENE .004" SCHELLE AU RUBAN  
NOUV. FOURRURE DE METAL HORIZ. 7/8" @ 16" C/C  
NOUV. GYPSE 5/8" TYPE-X VISSE AVEC JOINTS FINIS & PEINTURE
- 50 COMPOSITION DU PLAFOND / PLANCHER REF. F390  
ENTRE LOGEMENT DU R.D.C. ET DU 2 IEME. ETAGE  
SEP. COUPE-FEU 1 HR. DE RESIST. & MIN. 70 STC.  
2- GYPSES - 5/8" TYPE-X AVEC JOINTS FINIS ET PEINT.  
BARRE RESILIENTE DE METAL 1/2" @ 16" C/C  
POLYETHYLENE AVEC JOINTS SCHELLES  
POUTRELLE AJOUREES 12" HT. VOIR ING. DU FABRICANT  
FIBRE DE CELLULOSE PULVERISE PLEINE EPAISSEUR  
SOUS-PLANCHER CONTREPLO. 5/8" EMBOUTVETE, VISSE ET COLLE  
MATELAS ACOUST. TYPE ISONOMAT DE SOPREMA 9/16" EP.  
CHAPE DE BETON LEGER 1 1/2" EP. ( 70 KG./M.C.)  
FINI DE PLANCHER DE BOIS FRANC
- 51 MUR TYPE EXTERIEUR FINI FIBRO-CIMENT (1 HR. U.L.C.)  
SYSTEME DE FIXATION PAR FAB. FIBRO-CIMENT & BARRE Z  
PARE-AIR TYPE TYVEK, AVEC JOINTS SCHELLES  
PANNEAU DE LAINE DE ROCK (ROXUL) 1 1/2" EP "CAVITYROCK" SEMI-RIGIDE  
PANNEAU TYPE DENSGLOSS GOLD 5/8" TYPE-X  
COLOMB. DE 2"x6" @ 16" C/C  
NOUV. LAINE ISOLANTE ROSE 5 1/2" R.20  
NOUV. PARE-VAPEUR POLYETHYLENE .004" SCHELLE AU RUBAN  
NOUV. FOURRURE DE METAL HORIZ. 7/8" @ 16" C/C  
NOUV. GYPSE 5/8" TYPE-X VISSE AVEC JOINTS FINIS & PEINTURE
- 52 TOIT DES TERRASSES - PENTE 1/4" - PREVOIR DRAIN  
IRS 78  
PLANCHES DE BOIS TRAITÉ 1"x6" SUR SUPPORT DE NIVELLEMENT  
MEMBRANE ELASTOMERE BICOUCHE DE SOPREMA  
COUCHE DE FINITION : MEMBRANE SOPRALENE 180 GR.  
SOUS-COUCHE : MEMBRANE ELASTOPHENE 180  
PANNEAU SOPRA-BASE  
CONTREPLO. 5/8" EMBOUTV. TYPE EXT.  
POUTRELLE DE TOIT VOIR FAB. AVEC PENTE DE 1/8" / PL. VERS LE DRAIN  
ESPACE DE VENTILATION 1/150 AVEC COL DE GIGNE  
LAINE ISOLANTE 12" R. 40 DU FIBRE DE CELLULOSE PULVERISEE  
PARE-VAPEUR / POLYETHYLENE .004" SCHELLE  
FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" C/C  
GYPSE 5/8" TYPE-X AVEC JOINTS SCHELLE ET PEINT.
- 53 TOIT DE LA PIÈCE HORS-TOIT - PENTE 1/8" - PRÉVOIR DRAIN  
IRS 78  
MEMBRANE ELASTOMERE BICOUCHE DE SOPREMA  
COUCHE DE FINITION : MEMBRANE SOPRALENE 180 GR.  
SOUS-COUCHE : MEMBRANE ELASTOPHENE 180  
PANNEAU SOPRA-BASE  
CONTREPLO. 5/8" EMBOUTV. TYPE EXT.  
POUTRELLE DE TOIT 9 1/2" VOIR FAB. PENTE DE 1/8" / PL. VERS LE DRAIN  
ESPACE DE VENTILATION 1/150 AVEC COL DE GIGNE  
LAINE ISOLANTE 6" R.20 ET URETHANE GIGLE R.20 POUR R.40 TOTAL  
PARE-VAPEUR / POLYETHYLENE .004" SCHELLE  
FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" C/C  
GYPSE 1/2" AVEC JOINTS SCHELLE ET PEINT.
- 54 MUR TYPE EXTERIEUR EN MAÇONNERIE 1 HR.  
BRIQUES D'ARGILE 3 1/2"  
ESPACE D'AIR 1"  
PARE-AIR TYPE TYVEK AVEC JOINTS SCHELLES  
PANNEAU TYPE LAMINE "ISORACE OSB" (1/2" EP. DE ISOLOFOAM  
LAMINE AVEC ISOLANT POLYSTYRENE EP. TOTALE : 1 1/2" R. 4.15  
COLOMB. DE 2"x6" @ 16" C/C  
NOUV. LAINE ISOLANTE ROSE 5 1/2" R.20  
NOUV. PARE-VAPEUR POLYETHYLENE .004" SCHELLE AU RUBAN  
NOUV. FOURRURE DE METAL HORIZ. 7/8" @ 16" C/C  
NOUV. GYPSE 5/8" TYPE-X VISSE AVEC JOINTS FINIS & PEINTURE
- 55 COMPOSITION DU PLAFOND / PLANCHER TYPE ENTRE SOUS-SOL & R.D.C.  
DANS LE MEME LOGEMENT. 1 HR. ( NON SEP. C/FEU / MAIS RESIST. AU FEU )  
PLAFOND 1- GYPSE 5/8" TYPE-X AVEC JOINTS FINIS ET PEINT  
BARRE RESILIENTE DE METAL 1/2" @ 16" C/C  
POLYETHYLENE SCHELLE  
POUTRELLE TYPE AJOURÉE 12" HT. VOIR ING. FAB.  
FIBRE DE CELLULOSE PULVERISE (ACOUST.)  
SOUS-PLANCHER CONTREPLO. 5/8" EMBOUTVETE VISSE & COLLE  
(CONTREPLO. DE FINITION 3/8" VISSE ET COLLE SI REVET. DE CERAMIQUE)  
FINI DE PLANCHER DE BOIS FRANC PRÉFINI
- 56 TOIT DE LA PIÈCE HORS-TOIT - PENTE 1/8" - PRÉVOIR DRAIN  
IRS 78  
MEMBRANE ELASTOMERE BICOUCHE DE SOPREMA  
COUCHE DE FINITION : MEMBRANE SOPRALENE 180 GR.  
SOUS-COUCHE : MEMBRANE ELASTOPHENE 180  
PANNEAU SOPRA-BASE  
CONTREPLO. 5/8" EMBOUTV. TYPE EXT.  
POUTRELLE DE TOIT VOIR FAB. AVEC PENTE DE 1/8" / PL. VERS LE DRAIN  
ESPACE DE VENTILATION 1/150 AVEC COL DE GIGNE  
LAINE ISOLANTE 12" R. 40 DU FIBRE DE CELLULOSE PULVERISEE  
PARE-VAPEUR / POLYETHYLENE .004" SCHELLE  
FOURRURE DE BOIS 1"x3" @ 16" C/C  
GYPSE 5/8" TYPE-X AVEC JOINTS SCHELLE ET PEINT.



YVES CHARRIERES TECHNOLOGIE  
DOMINE BESSETTE DESIGNER CHARGE LE PROJET  
1000 RUE DES ARTS, 1000  
MONTREAL, QUEBEC H3A 2W4

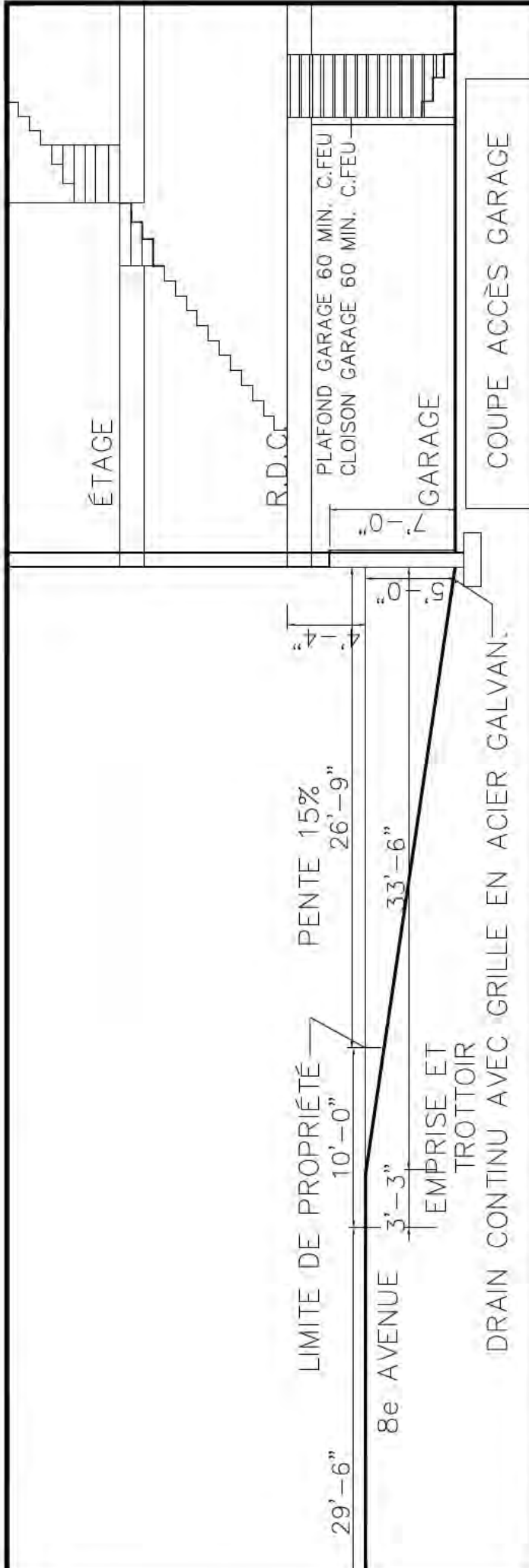
EMIS  
POUR  
CONSTRUCTION

PROJET 2002

6740 81ème AVENUE  
ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
VILLE DE MONTREAL

DESIGN: PHASE 2: COUPE  
VISIBILITE DE LA MEZZANINE

Ville de Montreal  
Date de délivrance: 11 Oct. 2022  
# 3002953714  
L.G.



NOTES & SPÉCIFICATIONS POUR LES ÉLÉMENTS DE VENTILATION MÉCANIQUE:

APPAREIL TYPE ÉCHANGEUR D'AIR & RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR:  
 POUR LE CONDO AU REZ-DE-CHAUSSEE AVEC SOUS-SOL:  
 ÉCHANGEUR DE VENTILATION: LE "EVOS 700 HRV HEPA 5" / EST UN ÉCHANGEUR D'AIR  
 AVEC RÉCUPÉRATION DE CHALEUR / AVEC FILTRE HEPA / POUR MAISON JUSQU'À 3,000 P.C.  
 AVEC CONDUITS FLEXIBLES DE 6" DIAM.

POUR LE CONDO DU 2 IÈME. ET CELUI DU 3 IÈME. ÉTAGE:  
 ÉCHANGEUR DE VENTILATION: LE "EVOS 500 HRV" / POUR MAISON JUSQU'À 2,700 P.C.  
 AVEC CONDUITS FLEXIBLES DE 6" DE DIAM.

VENTILATEUR DE SALLE DE BAIN: 90 CFM / CONDUIT FLEXIBLE / 4" DIAM.  
 VENTILATEUR DE CUISINE (HOTTE): 350 CFM / CONDUIT RIGIDE / 6" DIAM.  
 SORTIE DE VENTILATION DE LA SÈCHEUSE: CONDUIT RIGIDE / 4" DIAM.

NOTES DE VENTILATION:  
 PASSAGE DES CONDUITS DANS L'ENTRÉE-PLAFOND AVEC R.A.U FEU  
 LES VENTILATEURS DE SALLE DE BAIN, LES SORTIES DE SÈCHEUSE,  
 LES HOTTES DE CUISINE ET LE VENTILATEUR PRINCIPAL  
 SERONT MUNIS D'UN CLAPET COUPE-FEU

DETECTEUR À FUMÉE RELIÉ ENTRE EUX ET AU SYSTÈME ÉLECTRIQUE  
 & AVEC BATTERIES À INSTALLER SELON LES NORMES  
 DANS CHAQUE CHAMBRE ET DANS LE CORRIDOR

DETECTEUR DE CO2 RELIÉ AU SYSTÈME ÉLECTRIQUE  
 & AVEC BATTERIES À INSTALLER SELON LES NORMES  
 À CHAQUE NIVEAU ET DANS LE GARAGE



Ville de Montréal  
 Date de délivrance des permis: 11 OCT 2022  
 # permis: #3002863714  
 L. G.  
 Louise Grant

YVES CHABERNIS TECHNOLOGIE  
 514-370-5384  
 35-3600, 3E ÉTAGE, 35-3600, 3511 BA

EMIS POUR CONSTRUCTION

PROJET: 2002  
 6740 81ème AVENUE  
 ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
 VILLE DE MONTRÉAL

DESIGN: PHASE 2: COUPE  
 ENTRÉE ET PENTE DU GARAGE  
 INFO. MEC. VENT.

CHARGE DE PROJET: AL  
 DESINÉ PAR: YVES CHABERNIS T.P.S.K.  
 ET DOMINIC BÉSSÈTE  
 No DOSSIER: 2002  
 DATE: 29.09.2022  
 ÉCHELLE: 3/16" = 1'-0"  
 PAGE: 8 DE 15

**PHASE 2**

<b>DESCRIPTION DU NOUVEAU BÂTIMENT</b>		<b>ART. CNB</b>
NOUV. BÂTIMENT MULTI-FAMILIALE ADJACENT		
<b>USAGE PRINCIPAL :</b>	HABITATION / CONDOS	0.10.2.1
<b>CLASSIFICATION :</b>	G (LOGEMENTS / S-CONDOS)	0.10.2.1
<b>ANNÉE DE CONSTRUCTION :</b>	2010	
<b>CODE APPLICABLE :</b>	2010	
<b>ANÉE DE BÂTIMENT :</b>	1 104 P.C. (110 M.C.)	
<b>NOMBRE D'ÉTAGES :</b>	2-ÉTAGES PLUS S-SOL ET MEZZANINE	
<b>TYPE DE CONSTRUCTION :</b>	COMBUSTIBLE	0.10.3.1
<b>EXIGENCES GÉNÉRALES</b>		
<b>EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES :</b>	NON APPLICABLE	3.3.1, 4.1.3.4
* NR. BRÈSLES EXPOSÉS / BAITE	2 / LOGEMENT	0.6.0.2 ET 0.6.0.4
<b>AIRE COMMUNICANTE :</b>	ENC. ENTRE S-SOL ET R.D.C. ENC. ÉTAGE ET MEZZANINE MEZZANINE MOINS DE 40% 37.1%	3.2.1
<b>PIÈCE HORS-TOT :</b>		3.2.2
<b>CONCEPTION SANS OBSTACLE :</b>	NON APPLICABLE (PRIVÉ)	0.6.2.1
<b>RÉSISTANCE AU FEU</b>		
<b>MUR COUPE-FEU :</b>	0.6.1 (MITOYEN HR. + HR.)	0.10.11.5
<b>TOTI :</b>	0 hr.	0.10.2.1
<b>PLANCHER :</b>	40 min.	0.10.2.1, 0.10.2.1.3
<b>BECTEUR HORS-TOT :</b>	40 min	0.10.2.0
<b>STRUCTURES :</b>	80 min. (sep. entre 80 min.)	0.10.2.1
<b>RÉSISTANCE ENTRE BUTÉES :</b>	NA	0.10.2.1.3 & 1.4
<b>ÉGALISER D'ÉGALISER :</b>	60 min.	0.6.4.1
<b>PORTES D'ÉGALISER :</b>	40 min.	0.10.13.1 & 2
<b>PORTES DE LOGEMENT :</b>	NA	0.10.13.1 & 2
<b>GAINES D'ASCENSEUR :</b>	NA	0.10.10.2
<b>CORRIDOR COMMUN :</b>	NA	0.10.2.10
<b>SÉPARATION COUPE-FEU ENTRE HABITATION ET GARAGE DE STATIONNEMENT :</b>	80 MIN.	0.10.2.10
<b>LOCAL DE RANGEMENT :</b>	NA	0.10.10.9
<b>LOCAL D'ORDURE :</b>	NA	0.10.10.8
<b>PROTECTION CONTRE L'INCENDIE</b>		
<b>ÉCROULEUR AUTOMATIQUE :</b>	NON	0.10.10.8
<b>SYSTÈME DE DÉTECTION ET ALARME INCENDIE :</b>	NON	0.10.10.2
<b>ROBBIER / DÉTECTEUR :</b>	NON	0.10.10.3 & 0.10.10.2
<b>ROBBIER AMBICOMMUNICATEUR :</b>	NON	0.10.2.1.8
<b>EXTINCTEUR PORTATIF :</b>	OUI	0.10.20.4
<b>SIGNALISATION DES ISSUES :</b>	NON	0.6.11.2
<b>GARAGE DE STATIONNEMENT :</b>	NON	0.6.11.3 / 0.6.11.5 0.10.4.3 & 0.10.8.10

**TABEAU DES FENÊTRES**

<p>V04 (V11) (V25) GRANDE FEN. ARRIÈRE</p>	<p>V05 (V24) FEN. ARRIÈRE</p>
<p>V01 (V22) (V23) PETITE FEN. AVANT</p>	<p>V02 (V03) FEN. LAT. DROITE SOUS-SOL</p>
<p>V03 (V21) GRANDE FEN. AVANT</p>	<p>V06 (V26) FEN. LAT. DROITE</p>

<b>DÉTAIL DE LA PROGRAMMATION</b>	
<b>NUM. DU NOUV. LOT :</b>	3 253.8 P.C. (200.4 M.C.)
<b>1. MISE EN ŒUVRE DE PLANCHER / BÂTIMENT :</b>	
<b>RAPPORT PLANCHER/TERRAIN :</b>	37.2%
<b>SOLS-SOL (DÉPÔT) :</b>	1 210 P.C.
<b>MEZ-CHAUSSÉE :</b>	1 210 P.C.
<b>2ème ÉTAGE :</b>	1 210 P.C.
<b>3ème ÉTAGE :</b>	NA
<b>PIÈCE HORS-TOT :</b>	MEZZANINE 489 P.C.
<b>3. LONG. DU BÂTIMENT / TOTAL :</b>	4 089 P.C.
<b>4. LONG. DU BÂTIMENT AU SOL :</b>	1 210 P.C.
<b>3. LOGEMENTS</b>	
<b>2 (1 R.D.C. ET S-SOL ET 1 A L'ÉTAGE ET MEZZANINE)</b>	
<b>NUMÉRIQUE DES LOGEMENTS :</b>	
<b>SURFACE DES LOGEMENTS :</b>	
<b>S-SOL ET R.D.C. :</b>	2 428 P.C. BRUT
<b>ÉTAGE ET MEZ. :</b>	1 863 P.C. BRUT
<b>4. ESPACES VÉGÉTALISÉS</b>	
<b>RAPPORT ESPACES VÉGÉTAUX/SURFACE TERRAIN :</b>	80%
<b>5.1. POURCENTAGE DE VÉGÉTALISATION (DONT MIN.) :</b>	
<b>TERRAIN (S 203.8 P.C.) :</b>	VÉGÉTALISATION 1 151.8 P.C. (58%)
<b>5. TAUX D'IMPLANTATION</b>	
<b>RAPPORT BÂTI / TERRAIN :</b>	37.2%
<b>6. POURCENTAGE DE IMMOBILISÉ</b>	
<b>PACAGE AVANT :</b>	100%
<b>PACAGE LATÉRALE GAUCHE :</b>	100%
<b>PACAGE ARRIÈRE :</b>	100%
<b>PACAGE LATÉRALE DROITE :</b>	86.3%
<b>7. POURCENTAGE D'OUVERTURE</b>	
<b>PACAGE AVANT :</b>	40%
<b>PACAGE LATÉRALE GAUCHE :</b>	0% (MUR MITOYEN 3 HR.)
<b>PACAGE ARRIÈRE :</b>	40%
<b>PACAGE LATÉRALE DROITE :</b>	0% (MUR MITOYEN 3 HR.)
<b>8. FAÇADE RAYON. A :</b>	2.1 M. 8%

\* LES 2 LOGEMENTS RESPECTIF LA SECTION 9.9.9 POUR LE NOMBRE D'ISSUE ENVOIE  
 CAR CHACUN DES 2 LOGEMENTS POSSÈDE 2 ISSUES PROTÉGÉES CONTRE LE RAYONNEMENT VENANT D'OUVERTURES ADJACENTES.

<b>PROJET :</b>	2010
<b>6740 BIÈRE AVENUE ROSEMONT/PETITE-PATRIE VILLE DE MONTREAL</b>	
<b>DESIGN :</b>	PHASES 2 : NOTES RÉGLEMENTAIRES ET TAB. DES FENÊTRES
<b>CHARGE DE PROJET :</b>	A.L.
<b>DESIGNER PAR :</b>	YON CHARLEMS TECHNOLOGIE ET DOMINIC BESSETTE
<b>NO. D'OSSEUR :</b>	20102
<b>DATE :</b>	25.08.2022
<b>ÉCHELLE :</b>	N/A
<b>PAGE :</b>	8 DE 15



11 Oct. 2022  
 #3002853714  
 Louise Grand

**TABEAU DES PORTES**

NUMERO	DIMENSION	TYPE DE PORTE / CADRE	QUINCAILLERIE
TYPE GARDE-ROBE COULISSANTE (001) (002) (103) (200) (201) (205)	28" 30" X 80" X 1 3/4" ELEVATION	MASSONITE ENDÉ PEINT CADRE EN PIN . PEINT	PORTES COULISSANTES PRE-FAB. SUR RAILS
TYPE LAV. SEC. (208)	34" 30" X 80" X 1 3/4" ELEVATION	MASSONITE ENDÉ PEINT CADRE EN PIN . PEINT	PORTES PLANTES PRE-FAB. SUR RAILS
TYPE ENCASTREÉ DANS LA CLOISON " POCKET DOOR " (104) (105) (107) (207) (208) (301)	28" X 80" X 1 3/4" ELEVATION	MASSONITE ENDÉ PEINT CADRE EN PIN . PEINT	PORTES COULISSANTES ENCASTREES DANS LA CLOISON - SUR RAILS
TYPE PORTE PATIO (106) (302) (303)	24" 38" X 84" X 1 3/4" ELEVATION	BOIS RECOUVERT DE PVC NOIR CADRE BOIS RECOUVERT DE PVC NOIR VERRE SIMPLE ET CLAIR - ECOENERGETIQUE INSERTION DE 213x84"	PORTE PATIO PRE-FAB. PORTES COULISSANTES SUR RAILS POGNEE MORTAISE SERRURE AU SEUIL

NUMERO	DIMENSION	TYPE DE PORTE / CADRE	QUINCAILLERIE
TYPE CHAMBRES ET S.D.B. (003) (008) (102) MG (202) (203) (204) MG (005) (008) MD (213) MD (203) MOR	30" X 80" X 1 3/4" ELEVATION	MASSONITE ENDÉ PEINT CADRE EN PIN . PEINT	3 CHARNIERES 1 POGNEE RONDE SERRURE
TYPE COMM. GARAGE (004) MOR	34" X 80" X 1 3/4" ELEVATION	MASSONITE A AME PLEINE PEINT - ULC 45 MIN. CADRE EN ACIER PEINT ULC 45 MIN.	3 CHARNIERES 1 POGNEE RONDE SERRURE COUPE BISE AUTOUR DU CADRE SEUIL TOMBANT
TYPE EXTERIEURE ENTREE (100) (101) (300) MG	36" X 84" X 1 3/4" ELEVATION	ACIER RECOUVERT D'ALUMINIUM EXT. ET DE PVC INT. - NOIR CADRE ACIER - ALUM. EXT. ET PVC INT. MOR VERRE SIMPLE ET CLAIR - ECOENERGETIQUE INSERTION DE 206x84"	3 CHARNIERES 1 POGNEE A CLENIER SERRURE COUPE BISE AUTOUR DU CADRE SEUIL TOMBANT

PROJET 2002

6740 Blème AVENUE  
 ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
 VILLE DE MONTREAL

RESINE: PHASE 2:  
 TAB. DES PORTES

CHARGE DE PROJET: AL

DESINE PAR:  
 YON CHARLEMES (P. OR.)  
 ET DOMING RESERVE

NO. DOSSIER: 2002

DATE: 28.08.2022

EGRILLE: 1/8" - 1-0"

PAGE

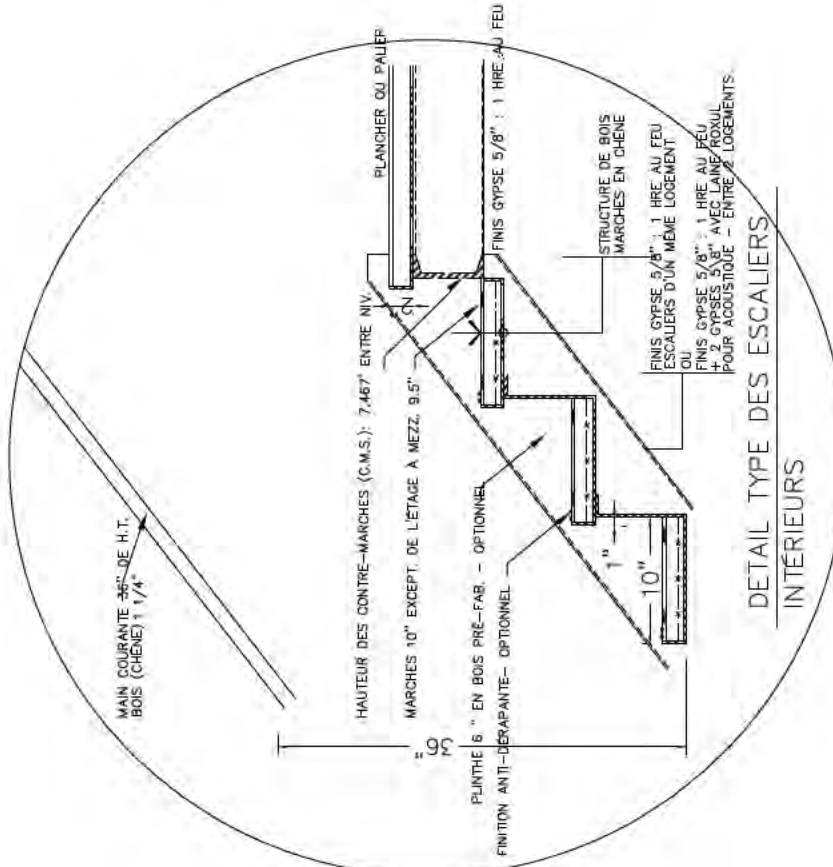
10 DE 15



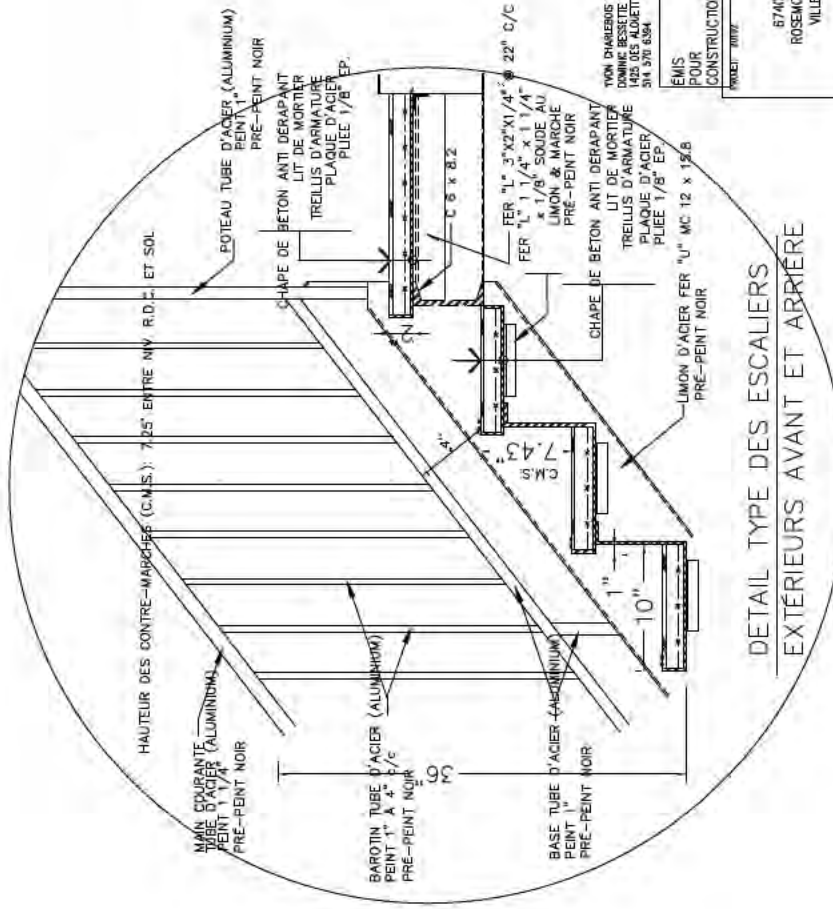
Ville de Montreal  
 Direction Développement  
 Subventions  
**11 Oct. 2022**  
 #Demande: #3002963714  
 L. C.  
*Loise Grand*

YON CHARLEMES TECHNOLOGIQUE  
 1000 RUE ESTERRE DESER CHARGÉ DE PROJET  
 514 576 0381  
 514 576 0384

EMIS  
 POUR  
 CONSTRUCTION



DETAIL TYPE DES ESCALIERS  
INTÉRIEURS



DETAIL TYPE DES ESCALIERS  
EXTÉRIEURS AVANT ET ARRIÈRE

YON CHARBONS TECHNOLOGIE  
DOMINIC BESSETTE DESIGNER CHARGÉ DE PROJET  
DOMINIC BESSETTE, 35-BROADWAY, 3<sup>ème</sup> ET. 16<sup>ème</sup>  
314.370.4384

EMIS  
POUR  
CONSTRUCTION

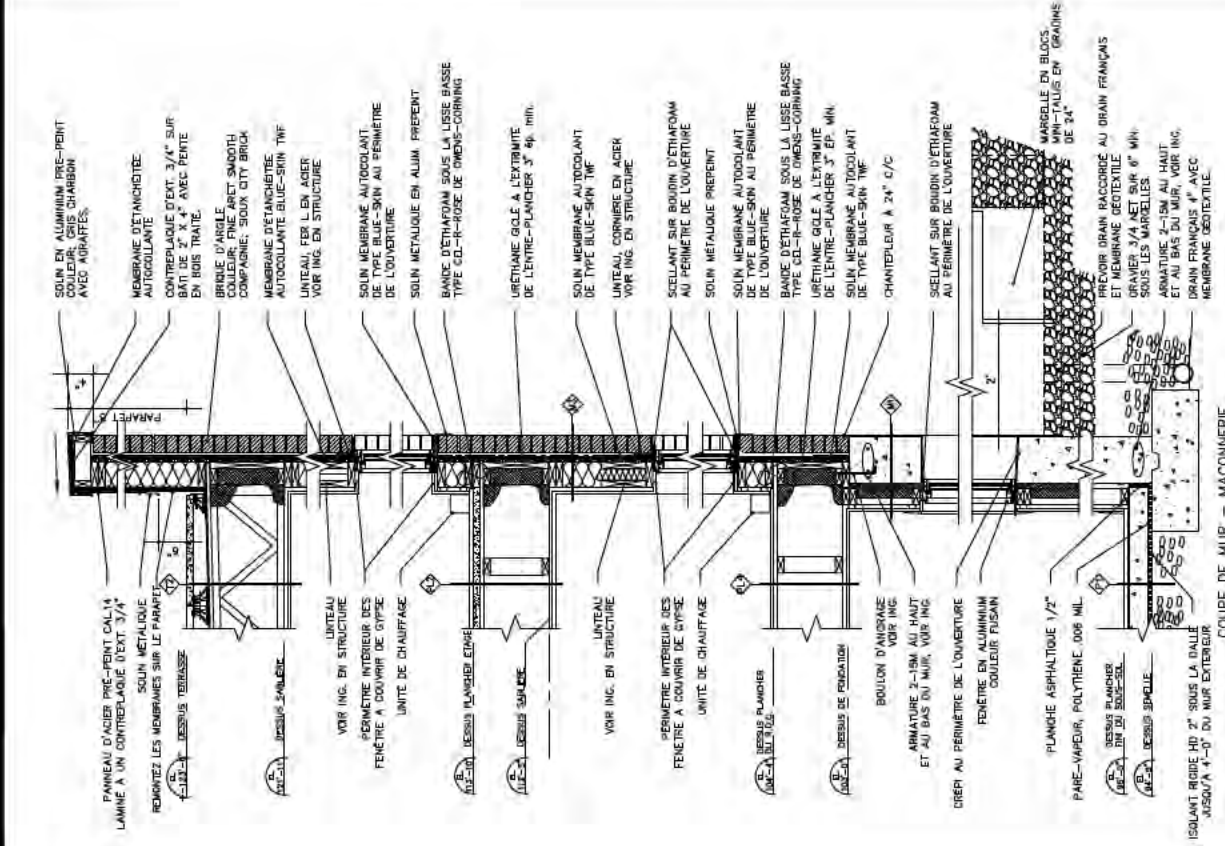
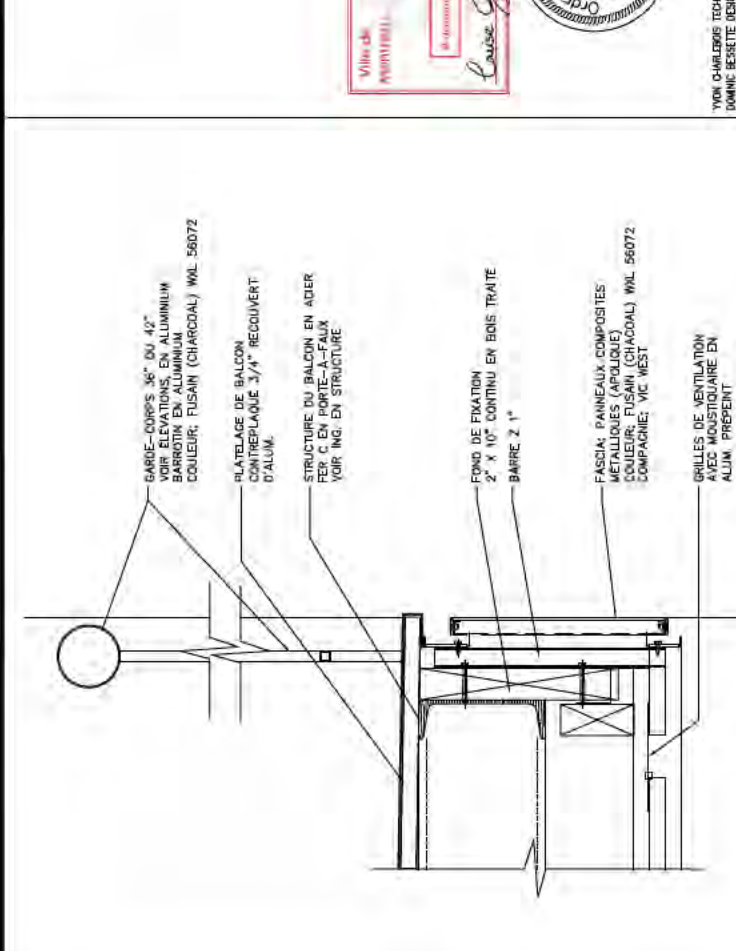
6740, 68<sup>ème</sup> AVENUE  
ROSEMONT/PETITE-PATRIE  
VILLE DE MONTREAL

BESRIN  
PHASE 2:  
COUPES DETAILS ESCALIERS

CHARGE DE PROJET: AL
BESRIN PAR: YON CHARBONS T.P.S.R. ET DOMINIC BESSETTE
NO DOSSIER: 20102
DATE: 26.08.2022
ECHELLE: 1/8" = 1'-0"
PAGE



City via eSignature  
City via eSignature  
11 Oct 2022  
#3002963714  
L.G.  
Luce Grand



Ville de MONTREAL  
 Québec-Métropole  
 11 Oct. 2022  
 #Projet: 4300293714  
 L.G.



YVES CHARLEBOIS TECHNOLOGIE  
 DOMINIC BÉSETTE DESCHÊNES CHARGÉ DE PROJET  
 1425 DES ALÉNETTES, ST-BRUNO, QUÉBEC  
 514-570-6584

ÉMIS  
 POUR  
 CONSTRUCTION

PROJET: 0000  
 6740 RÈME AVENUE  
 ROSEMONT/PEITE-PATRIE  
 VILLE DE MONTREAL

DESSIN:  
 PHASE 2: COUPE  
 DÉTAILS TYPES

CHARGÉ DE PROJET: AL  
 DESSINÉ PAR: YVES CHARLEBOIS ET DOMINIC BÉSETTE  
 No DOSSIER: 20102  
 DATE: 12.07.2022  
 ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"  
 PAGE 12 DE 15

COUPE DE MUR - MAÇONNERIE





